

Assurance des Groupements de chasseurs

Contrat Groupe souscrit par la

FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS de la LOIRE

Bulletin d'adhésion 2020-2021

Nous sommes¹ : ACCA Chasse communale Chasse privée

Nom/ Prénom du Président (Responsable de la chasse) :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Mail :

Dénomination du groupement :

Date de création :

Est déjà assuré (renouvellement) : Oui Non.

Nombre total de chasseurs (sociétaires, actionnaires ou invités portant une arme) :

Je choisis la formule :

- De base à 129 €** : Responsabilité civile de l'association, accidents corporels des bénévoles, Assurance juridique
- Complète à 191 €** : Responsabilité civile de l'association, accidents corporels des administrateurs et des bénévoles, assurance juridique.

En application de la loi 78.17 du 6 janvier 1978, l'assuré peut demander communication et rectification de toutes informations le concernant qui figureraient sur tout fichier à l'usage des assureurs, de leurs mandataires et de leur réassureur ou des organisations professionnelles concernées. Le droit d'accès et de rectification peut être exercé auprès de la caisse GROUPAMA Rhône Alpes Auvergne. L'attention de l'assuré est attirée sur le fait que :
Toute réticence ou fausse déclaration intentionnelle de sa part entraîne la nullité du contrat (art.L113-8 du code des assurances) •
Toute omission ou déclaration inexacte l'expose à supporter la charge d'une partie des indemnités (artL113-9 du code des assurances) •
L'échéance annuelle est le 1^{er} juillet à zéro heure.
L'adhésion est conclue pour une durée d'un an. Elle prend effet à la date de réception à la Fédération départementale des chasseurs du présent bulletin et au plus tôt au 1^{er} juillet 2020

Signature du souscripteur



Fait à : Le : .../.../.....

GROUPAMA Rhône-Alpes Auvergne : Caisse Régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles de Rhône-Alpes Auvergne 50 rue de Saint Cyr 69251 Lyon Cedex 09 - www.groupama.fr - Entreprise Régie par le Code des Assurances.

BULLETIN A RETOURNER, ACCOMPAGNE DE VOTRE REGLEMENT PAR CHEQUE

A L'ORDRE DE « RECETTES FDC42 » au plus tard le 30 juin 2020

à

FEDERATION DES CHASSEURS DE LA LOIRE
10 IMPASSE SAINT EXUPERY
BP 30152
42163 ANDREZIEUX-BOUTHEON CEDEX

Prise d'effet de l'assurance au 1^{er} juillet 2020.

IMPORTANT
DANS UN GROUPEMENT DE CHASSES,
CHAQUE PRESIDENT
SOUSCRIT UNE ASSURANCE
POUR LA CHASSE QU'IL
REPRESENTE